

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 18 (1947)

Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conclusion

En terminant ce rapport et en le soumettant à la bienveillante attention de nos membres, nous ne voudrions pas manquer d'accomplir encore un devoir agréable : celui de remercier bien sincèrement tous ceux qui nous ont entourés de leur sympathie et qui nous ont aidés dans notre tâche. La confiance de nos adhérents nous est précieuse et indispensable. C'est un réconfort de la sentir vivante et agissante. Notre gratitude va aussi aux autorités et administrations avec lesquelles nous sommes en relation. Nous les remercions de leur soutien ou de leur attitude compréhensive lorsque nous sommes amenés à présenter les vœux et désirs de la population jurassienne. Le Jura qui est plus grand que bien des cantons suisses souverains dans le cadre de la Confédération ose revendiquer ses droits dans le respect des lois. Il rend hommage à ceux qui le comprennent et qui lui aident à assurer sa petite place au soleil.

Puisse-t-il toujours trouver au sein de la grande famille bernoise et suisse l'appui et la compréhension dont il a besoin. Pour cela aussi, nous sommes reconnaissants.

Moutier, le 20 février 1947.

Au nom du comité de l'ADIJ. :

Le président,	Le secrétaire,
F. REUSSER.	R. STEINER.

Organes de l'ADIJ.

Président : Monsieur F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07

Secrétaire : Monsieur R. STEINER, Delémont Tél. 2 15 83

Caissier : Monsieur H. FARRON, Delémont Tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administration du bulletin

Administration : Monsieur R. STEINER, Delémont Tél. 2 15 83

Responsables de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER

Publicité : Par l'administration du Bulletin — Editeur : Imp. du Démocrate S. A., Delémont

Abonnement annuel : Fr. 5.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de texte ne sont autorisées qu'avec indication de la source